# Le point conseil petite enfance

Le point conseil petite enfance (PCPE) se réunit, chaque trimestre, à l'hôtel de ville, salle du conseil municipal (5ème étage) ou à l'espace Eliane Chouchena.

L’objectif de cette réunion est d’informer et de conseiller le parent et/ou le futur parent sur l’ensemble des prestations mis à sa disposition lui permettant d’accueillir son enfant et d’organiser son mode d'accueil en fonction de ses attentes et de l’offre de service existante sur la commune.

L’équipe pluridisciplinaire composée de personnels de la Caisse d’allocations familiales, du Conseil départemental (PMI) et du centre communal d’action sociale accueille les futurs parents, sur invitation de la CAF, après la déclaration de grossesse.

Néanmoins, toutes nouvelles familles arrivant sur la commune avec un enfant de mois de 4 ans, peut participer à cette réunion d’information.

Contact

**Espace parentalité**
Rez de jardin de l’hôtel de ville
Place du Général Leclerc
Tél. 01 39 98 20 44
espaceparentalite@sannois.fr

**Ouverture au public à l'hôtel de ville :**
Permanence sur site les lundis et jeudis de 8h30 à 12h30 et de de 13h30 à 16h30
Le mardi de 8h30 à 12h30

**Permanence à l'espace Eliane Chouchena :**
Mercredi de 8h30 à 12h30